

STATEMENT BY COTE D'IVOIRE

MADE 15 JUNE 2004

**AT THE UNITED NATIONS CONFERENCE
ON TRADE AND DEVELOPMENT**

Eleventh Session

**São Paulo, Brazil
13-18 June 2004**

XI^{eme} SESSION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

São Paulo, 15 juin 2004

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Déclaration de la délégation de Côte d'Ivoire

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire General,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom du Ministre du Commerce, Monsieur Amadou Soumahoro, qui devrait faire cette déclaration mais qui n'a pu effectuer le déplacement pour des raisons de calendrier, exprimer la gratitude de Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République de Côte d'Ivoire ainsi que celle du Peuple et du Gouvernement ivoiriens pour l'occasion qui est offerte à la délégation de Côte d'Ivoire de s'adresser à cette Auguste Assemblée.

J'aimerais ensuite, me joindre aux orateurs précédents pour exprimer ma sincère et profonde gratitude au Gouvernement et au Peuple brésiliens pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont nous avons été l'objet depuis notre arrivée ainsi que pour les conditions favorables créées dans le cadre de la tenue de cette onzième session de la CNUCED.

Ma délégation voudrait également adresser ses sincères félicitations aux organisateurs, aussi bien au niveau du pays hôte que du Secrétariat Général de la CNUCED, pour les excellentes dispositions qui ont été déployées en vue du bon déroulement et du succès de nos travaux.

Enfin, permettez-moi d'exprimer toute ma reconnaissance au Secrétaire Général Monsieur Rubens RICUPERO, pour le travail accompli depuis la dernière conférence et à son institution qui se dévoue depuis une quarantaine d'années à la cause des plus faibles, afin de les aider à reconquérir leur dignité humaine par le commerce et le développement.

Monsieur le Président,

La onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement s'ouvre à une période où les esprits sont encore marqués par l'échec de la 5^{eme} Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est déroulée neuf mois plus tôt à Cancùn, sur le continent américain,

De nouveau, nous sommes réunis sur le continent américain pour vivre un moment historique qui consacre les quarante ans d'existence d'une institution des Nations unies, à savoir, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement. Le moment est propice pour redonner espoir à toutes nos braves populations qui attendent des foras internationaux, des actions concrètes susceptibles d'influencer favorablement leur vie.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui les derniers développements de l'actualité nous révèlent chaque jour que nous vivons dans un monde interdépendant où des problèmes dans une régions, peuvent ébranler le bien-être, et la sécurité de tous. Dans ce village planétaire, le commerce constitue l'un des piliers de la paix et du développement mais également de la solidarité internationale. Les échanges commerciaux sont une source de richesse pour ceux qui y participent. Ils créent des emplois, favorisent les transferts de connaissance et de savoir-faire ainsi que le partage de responsabilité qui accompagne l'interdépendance liant les importateurs et exportateurs et vice-versa. Ensemble, nous pouvons contribuer à faire en sorte que le commerce stimule le développement, en servant les intérêts des pays pauvres. Les recherches des institutions de Bretton Woods révèlent que l'élimination des obstacles aux échanges de marchandises permettrait de diminuer le nombre de pauvres dans les pays en développement de 300 millions de personnes en 2015.

Certes, depuis la X^{eme} session de la CNUCED qui s'est déroulée à Bangkok, les initiatives en faveur des pays pauvres pour promouvoir le développement économique et la réduction de la pauvreté ne manquent pas. En outre, la déclaration du millénaire de l'Organisation des Nations Unies s'est assignée pour mission, de s'employer à réduire la pauvreté par une croissance économique soutenue. De même, des efforts importants ont été réalisés pour améliorer les possibilités d'accès des produits des pays pauvres aux marchés, à travers des systèmes préférentiels renforcés. Il s'agit notamment dans le cadre de l'Accord de Partenariat Economique ACP-UE de Cotonou, de l'initiative Européenne « Tout Sauf les Armes (TSA)», de la loi américaine sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique au Sud du Sahara (AGOA), de l'initiative japonaise en faveur des PMA relative aux droits de douane applicables aux produits industriels.

La Côte d'Ivoire a accueilli toutes ces initiatives avec satisfaction dans l'espoir que les conditionnalités ne soient pas un obstacle pour les bénéficiaires potentiels.

Par ailleurs, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) a, pour sa part, permis d'amorcer une nouvelle orientation visant l'appropriation nationale des stratégies de développement et la co-responsabilité dans le domaine de la coopération pour le développement.

Enfin, lors de la 4^{eme} Conférence ministérielle de l'OMC à Doha au Qatar, les pays membres ont reconnu l'importance des pays en développement dans cette organisation dont ils représentent les deux tiers des membres. Aussi, ont-ils admis la nécessité d'une réelle solidarité et d'une convergence de vue, afin de tirer avantage du Système Commercial Multilatéral en plaçant au centre du nouveau cycle de négociation, leurs intérêts et leurs besoins légitimes.

Toutefois, malgré cet ambitieux programme de développement lancé depuis les instances internationales, les effets bénéfiques ne profitent pas à tous. Les défis économiques auxquels sont confrontés les pays en développement en général et l'Afrique en particulier sont multiples. Il s'agit notamment de l'aggravation des problèmes socio-économiques, la faiblesse des flux financiers et d'investissements, le fardeau de la dette, la propension de la pauvreté, la pandémie du VIH-SIDA, l'insécurité alimentaire et la précarité sociale, la faible participation aux échanges internationaux, le faible degré de diversification de nos structures économiques tributaires de quelques produits de base. En outre, les perspectives économiques de ces derniers temps, marquées par une instabilité chronique des agrégats macro-économiques, la disparité entre la croissance dans les pays industrialisés moteurs de l'économie mondiale, et la situation de dépendance continue dans les pays en développement, renforcent les craintes de nos populations à l'idée des lendemains plus sombres.

Par ailleurs, les résultats de la 5^{ème} Conférence de l'OMC à Cancún illustrent éloquemment l'absence de solidarité au plan international qui se traduit par la réticence des pays développés à prendre des engagements hardis dans les domaines qui intéressent les pays en développement. Il s'agit notamment de l'amélioration de l'accès aux marchés pour nos produits, de la fixation d'un prix juste de nos matières premières, de la mise en œuvre de la décision de l'OMC relative à l'accès aux médicaments et surtout de la suppression des subventions aux produits agricoles.

Les mesures attendues de cette conférence, devraient contribuer à n'en point douter, à réduire la pauvreté, à renforcer la lutte contre les maladies endémiques, au total à améliorer le bien-être social. En l'absence de telles

mesures, nos populations auront raison de douter de la capacité des institutions internationales à apporter une solution juste et durable aux problèmes de développement dans leur ensemble.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, Honorables délégués, nos populations nous ont mandatés de porter à la connaissance de la communauté internationale réunie au sein de cette auguste assemblée de la CNUCED XI, la nécessité vitale pour chaque Etat et Gouvernement de prendre des engagements politiques fermes en faveur du développement. Dans ce sens, deux mots doivent guider notre action: solidarité et coopération.

Par ailleurs, il importe que les points inscrits à l'ordre du jour de la présente session sous le thème générique "Renforcer la cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques mondiaux pour la croissance économique et le développement, en particulier des pays en développement" soient examinés avec toute l'attention requise et découlent des recommandations pratiques dont la mise en œuvre amélioré et consolide le quotidien de millions d'individus exposés à la précarité et à l'insécurité.

Monsieur le Président,

Pour ce qui est du renforcement des capacités productives et de la compétitivité internationale, la Côte d'Ivoire estimé que le renforcement de ces capacités dépend, entre autres facteurs des Investissements Etrangers Directs (IED) ; lesquels dépendent à leur tour de l'environnement économique et socio-politique spécifique à chaque pays.

Il va sans dire que dans les pays en crise, non seulement il n'y a pas d'apport de capitaux nouveaux mais cette situation conforte et accélère la politique de délocalisation des entreprises existantes; toutes choses qui sont de nature à aggraver la paupérisation des populations.

Dans ces conditions, il est difficile, voire impossible de parler à propos de ces pays, de renforcement de capacités productives et partant de compétitivité internationale.

C'est pourquoi, la délégation de Côte d'Ivoire en appelle à la CNUCED pour la recherche des voies et moyens destinés à élargir aux pays qui n'en bénéficient pas encore, l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), car la plupart de ces conflits ont pour origine la très grande pauvreté.

Aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins au niveau des négociations commerciales multilatérales. Aussi, ma délégation a-t-elle la ferme conviction qu'une action concertée en faveur du développement constituera un

puissant levier pour faire progresser à tous égards, le système économique et commercial dans sa globalité.

D'ores et déjà, nous voudrions ici et maintenant remercier tous les Etats et Gouvernements membres dont les représentants ont oeuvré en faveur des résultats notables obtenus lors des travaux préparatoires. Nous en appelons solennellement à toutes les délégations présentes afin que le projet de texte final soit examiné avec une réelle volonté de parvenir à un consensus en vue de redonner espoir à nos populations. C'est là, à notre sens, le défi majeur que la XIème session de la CNUCED devra relever.

Je vous remercie